

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle (l'« **assemblée** ») des actionnaires (les « **actionnaires** ») de Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** ») se tiendra le 10 mai 2019, à 10 h (heure de Montréal), au Club Mont-Royal, 1175, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, au Québec, aux fins suivantes :

- a) recevoir les états financiers consolidés de Vision New Look pour l'exercice clos le 29 décembre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur sur ces états;
- b) élire huit administrateurs de Vision New Look;
- c) nommer Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur de Vision New Look pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération;
- d) traiter toute autre question pouvant être régulièrement soumise aux délibérations de l'assemblée ou de sa reprise en cas d'ajournement ou de report.

La circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe expose en détail les questions à l'ordre du jour de l'assemblée.

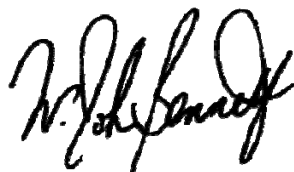
Seuls les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 mars 2019 (la « **date de clôture des registres** ») seront habilités à voter à l'assemblée, ou à sa reprise en cas d'ajournement ou de report, même s'ils aliènent leurs actions après cette date. Les personnes qui deviennent actionnaires après la date de clôture des registres ne sont pas habilitées à voter à l'assemblée.

Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée sont invités à remplir et à signer le formulaire de procuration ci-joint et à le remettre à Vision New Look, a/s de Société de fiducie Computershare du Canada, 9th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, à l'attention de Investor Services, téléc. : 1-866-249-7775. Pour pouvoir être utilisées à l'assemblée, les procurations doivent parvenir à Vision New Look, a/s de Société de fiducie Computershare du Canada, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés à Montréal, au Québec) avant l'heure fixée pour l'ouverture de l'assemblée, ou de sa reprise en cas d'ajournement ou de report.

FAIT à Montréal, au Québec, le 28 mars 2019.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE GROUPE VISION NEW LOOK INC.

Le président du conseil,



W. John Bennett